AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (16)ItemJean-Baptiste André Godin à Étienne Lamy, 16 mai 1875

Jean-Baptiste André Godin à Étienne Lamy, 16 mai 1875

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation1 p. (180r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Étienne Lamy, 16 mai 1875, consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48432

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction16 mai 1875
Lieu de rédactionInconnu
DestinataireLamy, Étienne (1845-1919)
Lieu de destinationPlace du Palais-Bourbon, Paris

Description

RésuméGodin explique à Lamy qu'il est l'objet de tracasseries politiques et qu'on s'en prend à son fils faute de pouvoir l'atteindre en raison de sa position de député, et que Bardoux lui a recommandé de s'adresser à lui. Il l'avise qu'il se rendra chez lui place du Palais-Bourbon le lendemain.

NotesLieu de destination : d'après le texte de la lettre. Support

• La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format

paysage.

• Sur le folio 180r sont copiées la lettre de Godin à Émile Godin du 17 mai 1875 et la lettre de Godin à Étienne Lamy du 16 mai 1875.

Mots-clés

Conflit, Idées politiques, Procédure (droit)
Personnes citéesBardoux, Agénor Benjamin Joseph (1829-1897)
Lieux citésPlace du Palais-Bourbon, Paris
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 10/10/2023

Caris & y Mai 1895 two 16 mai 45 Mon cher comiles, Jai reger de M. Grebal com Mors then callegers munication de la mouvelle. persecution politique que la joi as little untre des parquet gait conte non en te sun departement ma position premant hour receive. I signiste me gram ellant pas L'affaire n'est par acces De mastissies on wherehe a simple que le choit de grade? Havin iere Wistern De men avac cette lai da l'ompresa. lafile. of Bandona me juges pereners non much enmenting on reacher it in confusemen m'enter de sen vous en Te crois done de voir chargeau un avocal de l'apacre. M. de derai demain, dero dua husers if a Note dominich carry, non collècers, demans, place in galiers Maurban una remise au mibernal pour sous insulenie de a quentains. all offaire Nous ne dever done per voice Natha bien delarer presenter mererade prochain, Car si la remise mana estat d refusee, it jandrait quire degrees. A Me Lamy dipute Bes quiting for in